

Le Mouvement Hlm fait part de son indignation à l'issue du vote par le Parlement des dispositions de la loi Immigration

En soutenant le texte issu de la Commission mixte paritaire sur l'immigration, la Première ministre et le Gouvernement ont choisi de soutenir un texte de loi dangereux, très éloigné des principes de la République française, de l'esprit de progrès et de l'idée d'un accueil exigeant mais juste qui devraient guider l'action publique.

Nous, acteurs du logement social, nous défendons l'accès au logement de toutes et tous, sans distinction. Les APL sont un outil de droit pour les ménages les moins favorisés. Elles sont vitales pour sortir des centaines de milliers de familles de la précarité.

En décidant qu'une partie de la population vivant en France, de manière régulière, sera privée de ces aides, le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement jetteront ces ménages dans les mains des marchands de sommeil, des locations non déclarées et les fragiliseront plus encore. La création de bidonvilles ne saurait être un horizon pour toutes celles et ceux qui se réclament de la France des Lumières.

Acteurs du logement et de la solidarité, nous sommes profondément choqués de constater que le Gouvernement et le Parlement mettent fin au principe de l'accueil inconditionnel et prennent le risque de mettre à la rue et en péril des milliers de personnes.

Pour Emmanuelle Cosse, Présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *cette loi dure, déshonorante pour celles et ceux qui l'ont conçue et votée, qui fait de la préférence nationale un principe désormais inscrit dans notre droit, est une faillite morale, portée par le Président de la République, la Première ministre et le Gouvernement. C'est aussi une faute politique, qui crée une brèche dans l'esprit de notre République en désignant l'étranger, qu'il soit en situation régulière comme irrégulière, comme l'ennemi. J'ai aujourd'hui une pensée pour les milliers de personnes, hommes, femmes, enfants qui, demain, du fait de ces mesures iniques, connaîtront la rue. De son côté, le Mouvement Hlm, sûr de ses valeurs, continuera de se battre sans relâche pour le logement de toutes et tous, sans discrimination.* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contact presse : Joachim SOETARD – Tél. : 06 07 95 79 31 – joachim.soetard@union-habitat.org
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)